

Les parties communes

Règles de vie à Beryl

Proposé par: F. Durafour

Publiée le : 3/12/2007 15:11:58

La facilité de circulation dans des parties communes bien dégagées est une question de **sécurité** pour tous.

N'abandonnez pas de caddies, meubles, matériaux, vélos dans les parties communes.

Les enfants ne doivent pas courir sur la banquette du hall.

La pratique des jeux de ballon, vélo, roller ou skate board, est interdite dans toutes les parties communes.

Il est également interdit d'y fumer.

Par ailleurs, pensez à protéger les sols des paliers lors des travaux salissants.